



Doc. 15958
15 avril 2024

Demande d'adhésion du Kosovo* au Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 3

Mme Dunja SIMONVIĆ BRATIĆ, Serbie, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Dans le projet d'avis, remplacer le paragraphe 5 par le paragraphe suivant:

«L'Assemblée estime que les aspirations du Kosovo à adhérer au Conseil de l'Europe ne devraient pas recevoir une réponse positive, puisque cette adhésion conduirait à la poursuite des persécutions et de l'impunité, au vu des nombreux crimes motivés en particulier par l'appartenance ethnique qui restent impunis. Cela permettrait en outre au Conseil de l'Europe de l'Europe d'assurer un suivi plus complet de l'évolution de la situation au Kosovo et de déployer tous les instruments dont il dispose pour contribuer à la consolidation de la démocratie et de l'État de droit. Les relations entre le Kosovo et l'Union européenne dépend fortement du respect des principales dispositions de l'Accord de stabilisation et d'association, en particulier de celles relatives au dialogue Belgrade-Pristina, et de la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina.»

Déposé par:

SIMONVIĆ BRATIĆ Dunja, Serbie, SOC
BORENOVIĆ Branislav, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC
FILIPOVSKI Dubravka, Serbie, PPE/DC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
NOVAKOVIĆ BURSAĆ Snježana, Bosnie-Herzégovine, NI
PANTIĆ PILJA Biljana, Serbie, PPE/DC

1. 2024 - Deuxième partie de session

